Question :

Qu'Allah soit bienfaisant envers vous. Ce questionneur dit : l'homme qui veut commettre un péché mais qui en est incapable, est-il dans le péché pour cela ?

Réponse :

Oui, pour sa volonté. S'il était déterminé à commettre ce péché volontairement et en connaissance de cause, alors il est dans le péché. Sauf s'il a peur d'Allah et abandonne cette volonté par peur d'Allah, alors il n'a rien à se reprocher inchaAllah. Toutefois, dans la première situation où seule l'incapacité l'empêche de commettre cette chose qu'il voulait et qu'il était déterminé à commettre, alors il implore le pardon d'Allah et se repent à Lui.

[Fin de la réponse de Cheikh Obayd Ibn Abdillah Al-Jabiri, qu'Allah le préserve]